

Association « Les Amis du Deux-Frères »

12 rue des Nautiquards
11100 NARBONNE
Tel : 07 55 66 05 19
Mail : ledeuxfreres@gmail.com



Assemblée Générale Extraordinaire 2024

Samedi 7 décembre 2024 à 17h00

Salle polyvalente de l'école de voile

PROCES VERBAL

Ordre du jour :

1. Présentation du projet de modification des statuts par le Président
2. Approbation des nouveaux statuts 2025 **(vote)**
3. Questions diverses

Membres présents : (17) Michel Alary, Bernard Lallemand , Alain Astié, Guy Auzanneau, Thierry Clavière, Claude Falandry, Caroline Frank, Frédéric Guittard, Jean-Claude Pujol, Jean-Claude Gréal, Germain Rémy, Eric Rouleau, Fabrice Constancio, Martial Bihan, Xavier Leroux, Alain Tissenier

M.le Président de la Société Nautique de Narbonne (membre de droit), M. René Debois

Membres représentés (8):, Eric Bruch, Viviane Thivent, Didier Sibade, Nadine San Geroteo, Philippe Raynaud, Philippe Petigars, Geneviève Esteveny, Elizabeth Bruny

Invités : Mme Sylvaine Lesecq , Secrétaire Générale de la SNN

M. Claude Lebessou, adjoint au maire délégué au nautisme, aux ports, à l'économie touristique, aux relations avec l'Office de Tourisme Côte du Midi et aux relations culturelles

Total : 25 membres votants

La séance est ouverte à 17h00

Eric Rouleau, secrétaire, assure le secrétariat de séance.

Mot d'accueil par le président Thierry Clavière

1. Présentation du projet de modification des statuts

Présentation de l'historique chronologique (en pièce-jointe) par le Président

Lecture et commentaire des articles des nouveaux statuts par le secrétaire de séance.

Une modification est apportée en séance à l'**Article 4 : Membres**

Les membres de droit :

Est membre de droit, la Société Nautique de Narbonne représentée par son président ou son mandataire.

La convention de cession liant la SNN et l'Association des Amis du Deux-Frères est présentée et commentée par Thierry Clavière et Mme Sylvaine Lesecq, Secrétaire Générale de la SNN.

2. Approbation des nouveaux statuts 2025

Les nouveaux statuts 2025 sont soumis à l'approbation des membres présents (vote)

Les nouveaux statuts 2025 sont approuvés à l'unanimité des présents : 25 voix.

3. Questions diverses :

- Le Président et le Secrétaire font un point sur les impacts tant organisationnels que financiers de la cession du Deux-Frères et la gestion du Spanker : budgets de fonctionnement, nouvelles charges financières (assurances, places au port, frais de grutages, ...), organisation des sorties à améliorer, règlement intérieur à valider en AG, liste des personnes habilitées à barrer le Deux-Frères et formation des équipages, ...
- L'inscription à l'inventaire des monuments historiques de la Région Occitanie, refusée par la SNN, sera relancée auprès de la DRAC Occitanie ainsi que la demande classement à l'inventaire national dès janvier 2025.
- Une présentation du mode de paiement des cotisations 2025 ainsi que des dons déductibles via le site HELLO ASSO est faite par Eric Rouleau.
- **M. Claude Lebessou**, adjoint au Maire de Narbonne, nous signale l'attachement de M. le Maire au bateau le « DEUX-FRERES », emblématique du Port de la Nautique. L'office du tourisme « Côte du Midi » qui axe son développement sur le nautisme sous toutes ses formes, pas uniquement sur l'aspect sportif, sera aux cotés de notre association pour la soutenir. Un partenariat avec A2F sera mis en place début 2025 et une labellisation sera établie.
- **M. René Debois**, Président de la SNN, se félicite de la cession du Deux-Frères et précise que cette cession n'est pas un divorce mais que les liens entre la SNN et l'association A2F vont en sortir renforcés.

La séance est clôturée à 18h45.

Narbonne, le samedi 7 décembre 2024

Thierry CLAVIERE
Président



Eric ROULEAU
Secrétaire

